



20 ans après, le commerce équitable sert-il encore à quelque chose ?

© AVSF - Gauthier Ricordeau

Le commerce équitable a pris de plus en plus d'ampleur ces dernières années. Des produits labellisés sont entrés dans la moyenne et grande distribution. De nouvelles initiatives de labellisation ont émergé et pour répondre à une demande croissante, de nombreux acteurs économiques sont rentrés dans ces différents systèmes de garantie. De multiples organisations de producteurs se sont structurées pour accéder à ce marché. Pourtant, bien des décideurs politiques et bailleurs de fonds considèrent encore que le commerce équitable est condamné à ne bénéficier qu'à une part infime des producteurs des pays du Sud, et à n'occuper qu'une niche de marché relativement insignifiante au sein du commerce mondial.

Depuis 35 ans, nous avons

accompagné plus de 90 organisations de producteurs du Sud sur des filières du commerce équitable. Nous avons développé et mis en œuvre une méthodologie de mesure de son impact. **Nous pouvons donc aujourd'hui témoigner et rendre compte**



© AVSF - Chloé Hammeburg

de la pertinence et des effets majeurs du commerce équitable sur le développement social et économique des pays du Sud.

Le commerce équitable continue de s'étendre et atteint des parts de marché significatives sur des filières porteuses comme le café ou la banane. Ses ventes au niveau mondial ont ainsi totalisé 5.5 milliards d'euros en 2012 (dont 408 millions d'euros en France), soit 10% de croissance par rapport à 2011, avec des produits consommés dans 70 pays.

Le commerce équitable constitue un **formidable outil de renforcement des capacités des organisations de producteurs des pays du Sud**. Il contribue à un fonctionnement transparent, participatif et démocratique de ces organisations. Il les incite à professionnaliser leur gestion commer-

ciale, administrative, comptable et financière. L'accès à des marchés plus rémunérateurs leur permet de mieux rétribuer les producteurs associés pour leurs efforts, **contribuant ainsi à l'amélioration des conditions de vie de leurs familles.**

“ La coopérative Fanohana à Madagascar, 1^{ère} organisation paysanne du pays à exporter directement sa production de litchi sans intermédiaire, collecte ainsi le litchi des paysans membres à 600 Ar/kg (environ 0,21 €) alors que les acheteurs locaux payent 500 Ar/kg (0,18€) en début de campagne, puis baissent leurs prix jusqu'à atteindre 300 Ar/kg en fin de campagne (0,11 €). Le différentiel de prix est réinvesti par les familles dans leur production vivrière.

Les revenus des producteurs de CEPIBO, 1^{ère} organisation paysanne péruvienne exportatrice de banane du commerce équitable sur l'Europe depuis 2008, sont supérieurs de 30 à 60% au salaire minimum légal en vigueur. Ces revenus sont prioritairement réinvestis dans l'amélioration de l'habitat et l'éducation des enfants.”

Mais l'impact de ces organisations ne s'arrête pas aux seules familles associées. Lorsque les cours mondiaux sont bas, grâce à des prix aux producteurs plus élevés, ces organisations stimulent la concurrence entre acheteurs présents dans la zone de production et tirent les prix locaux à la hausse. Elles viennent rompre des situations de monopoles ou modifier des conditions commerciales jusqu'alors établies par des acheteurs tout puissants. **Elles**



jouent ainsi un rôle clé dans la régulation du prix sur le marché local, au bénéfice de toutes les familles paysannes de leurs zones d'influence. Enfin, grâce aux compétences acquises dans le cadre du commerce équitable,

de multiples organisations sont aujourd'hui parvenues à conquérir d'autres marchés, qu'ils soient locaux, nationaux ou internationaux, biologiques, gourmets, d'origine ou même conventionnels.



© AVSF - Frédéric Apollin

“ En Haïti, grâce à l'introduction par AVSF des procédés de fermentation du cacao et l'accès aux marchés du commerce équitable, la fédération de coopératives de petits paysans FECCANO est devenue la 1^{ère} organisation haïtienne à exporter du cacao fermenté de qualité et aujourd'hui biologique en Europe. Elle est ainsi libérée du monopole détenu par un grand exportateur historique. Alors que la FECCANO achète le cacao à ses membres à plus 2500 USD/T, l'exportateur qui achetait à moins de 1800 USD/tonne, se voit aujourd'hui obligé de remonter ses prix pour maintenir sa capacité d'achat. ”

Ces organisations de producteurs sont également le moyen pour les familles paysannes, historiquement marginalisées et exclues des processus de concertation et prise de décision, d'être représentées au niveau local et régional. **Elles deviennent des acteurs socioéconomiques incontournables des territoires ruraux.** Par leurs activités commerciales, elles génèrent des emplois et des services connexes. Au Pérou, l'organisation de producteurs de mangues APROMALPI génère par exemple près de 240 emplois saisonniers (traitement après-récolte et conditionnement des fruits), occupés majoritairement par des femmes. **Elles participent à divers espaces de concertation et négociation au niveau local et régional.** Dans des contextes de décentralisation en cours dans la majorité des pays du Sud, ces organisations s'articulent avec les pouvoirs publics et les autres acteurs du territoire, pour co-investir dans les secteurs stratégiques : amélioration de l'accès aux services de santé et d'éducation, des infrastructures productives... En participant à des investissements public-privé, elles consolident des **dynamiques de développement territorial au bénéfice de l'ensemble de la population.**

Dans de nombreux pays, des **organisations d'envergure nationale ont vu le jour**, qui associent

les organisations de producteurs insérées dans le commerce équitable. **Elles deviennent à leur tour des interlocuteurs des pouvoirs publics pour l'élaboration ou la réorientation des politiques publiques sectorielles**, dont les dispositions et effets impactent sur l'ensemble de la population rurale et des acteurs impliqués dans les secteurs concernés.

“ Au Pérou, l'Association Péruvienne des Producteurs de Cacao – APPCacao – regroupe 19 organisations certifiées commerce équitable et plus de 9500 paysans. Elle a obtenu de l'Etat péruvien la classification du cacao comme filière stratégique nationale, la formulation d'une politique publique d'appui au secteur et la mise en œuvre de programmes d'appui aux organisations de producteurs. Avec la fédération gastronomique péruvienne, elle est parvenue à revaloriser l'image de qualité du cacao péruvien paysan sur le marché national. ”



© AVSF



© AVSF - Gauthier Ricordeau

Certaines organisations de producteurs du commerce équitable, locales ou nationales, font également partie **d'organisations syndicales agricoles ou d'inter-professions... qui elles-aussi sont des interlocutrices des gouvernements dans le cadre de la négociation ou l'élaboration de politiques agricoles, commerciales...** dépassant les seules filières particulières du commerce équitable.

Les effets du commerce équitable dans les pays du Sud vont ainsi bien au-delà de l'amélioration des conditions de vie de déjà plus d'un million et demi de familles associées au millier d'organisations déjà certifiées.

Le commerce équitable peut également être **une source importante de contribution aux réflexions et négociations en cours concernant la nécessaire**

régulation des marchés. Ses principes, modalités et outils doivent servir d'intrants à **l'identification des mesures de régulation des échanges internationaux** à impulser par les pouvoirs publics aux niveaux national et international.

Pour effectivement mettre à profit tout l'impact potentiel du commerce équitable, **des politiques publiques de soutien affirmé au secteur et à ses acteurs (organisations de producteurs, ONG, entreprises...), sont nécessaires.** Elles doivent **se traduire par la mobilisation de moyens conséquents** pour leur mise en œuvre et l'atteinte des objectifs fixés. AVSF a ainsi participé aux côtés de la Plateforme pour le commerce équitable - PFCE aux consultations menées depuis quelques mois par le cabinet du ministre délégué en charge du Développement, Pascal Canfin, afin

d'alimenter la construction d'un plan d'action national d'appui au commerce équitable. AVSF échange aussi avec l'Agence Française de Développement-AFD, pour que ses instruments financiers soutiennent d'avantage l'essor du commerce équitable comme outil de renforcement des organisations de producteurs. ■

Date d'édition : mai 2013 - © AVSF



En 2007, pour répondre aux interrogations des acteurs de la filière, du grand public et des bailleurs de fonds, AVSF a élaboré un **référentiel d'analyse des impacts du commerce équitable** sur les territoires du Sud. Utilisé par des chercheurs, des praticiens et des bureaux d'étude, ce guide fait aujourd'hui référence.



Téléchargeable sur :

www.avsf.org/fr/editionruralter

Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières

Lyon

18 rue de Gerland - 69007 Lyon
Tél. : 04 78 69 79 59

Nogent-sur-Marne

45 bis av. de la Belle Gabrielle
94736 Nogent-sur-Marne

Contact

Romain Valleur

Chargé de programme
Organisations paysannes et Marché
Ligne directe +33 (0)1 43 94 72 06
r.valleur@avsf.org